

Saint-Mammès Informations



**CONFINEMENT, DEUXIÈME VAGUE :
SAINT-MAMMÈS S'ADAPTE !**

ÉDITO



Joël SURIER
Maire de Saint-Mammès

Chères Mammésiennes, chers Mammésiens,

Le contexte extrêmement perturbé dans lequel nous vivons a peut-être le mérite de nous rappeler à l'essentiel. Il nous rappelle, en premier lieu, l'importance de prendre soin de nos relations humaines. En cette période de rebond de l'épidémie, l'équipe municipale se mobilise. Nous sommes conscients des difficultés rencontrées par beaucoup d'entre vous et des répercussions qu'occasionne cette crise sanitaire. Mes pensées soutenantes sont tournées vers les aînées, les personnes vulnérables, les commerçants, les artisans et le monde associatif de notre village qui sont mis à rude épreuve dans cette situation exceptionnelle.

Aussi, sachez bien que les agents municipaux et les élus sont présents, tous les jours, à vos côtés, pour vous accompagner et répondre à vos préoccupations dans cette crise sanitaire. De mon côté, je reçois toute personne quelque soit sa demande. C'est un changement total de vision des relations entre les élus et la population.

Notre vie et notre quotidien se trouvent bouleversés par ce virus qui nous impose à la fois de changer nos habitudes et menace notre santé, notre vie sociale. Toute l'équipe municipale est bien attristée d'avoir été contrainte encore une fois d'annuler nos fêtes programmées. A cela s'est rajouté le renforcement du plan VIGIPIRATE. Dès la tempête de la pandémie passée, avec vous, nous redoublerons notre détermination et notre enthousiasme à faire rebattre le cœur de Saint-Mammès. « Après l'orage vient le beau temps ! ».

Nos dispositifs de concertation des mammésiens sont en place ; les habitants ont déjà été sollicités sur un bon nombre de sujets. Les actions déjà entreprises sont pour certaines très visibles comme, par exemple, sur la propreté, la sécurité. Comme prévu dans notre projet, la poste sera installée en mairie. Les différentes commissions travaillent intensément sur les autres projets, comme le restaurant scolaire, le cabinet médical. Je remercie ici aussi les mammésiens qui s'investissent pour la propreté de notre village. C'est un grand plaisir de constater ces petites actions de participation au quotidien.

Un grand merci à tous ceux qui, par leurs remarques, nous aident à progresser. Vos sourires, vos messages ou simplement vos passages en mairie sont autant de raisons pour nous encourager.

A plusieurs reprises, je me suis rendu dans nos écoles et je tiens à adresser un message de reconnaissance au personnel enseignant des écoles de notre village qui assurent l'éducation de nos enfants dans un contexte perturbé. J'associe aussi ce message aux agents du périscolaire, maillon essentiel du service public municipal.

Pour ce qui est de la Bourse d'affrètement, des squatters tentent de s'installer en argumentant des ambitions pour notre village mais qui servent surtout leur cause. Ne vous méprenez pas ! J'ai saisi toutes les instances concernées et la situation est bien sous contrôle.

La crise épidémique, comme toutes celles de l'histoire, finira par s'éteindre et ensemble nous devons apprendre à vivre avec ce fichu virus pendant quelques mois encore avec la plus grande prudence. Et si ce temps de pause forcée nous permettait aussi d'imaginer positivement notre vie d'après pour mieux l'organiser dans un vivre ensemble joyeux ?

En cette fin d'année qui arrive à grands pas, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons avec un peu d'avance que les fêtes soient pour vous et vos proches toute en santé, douces et apaisantes.

Bien chaleureusement,

Votre Maire, Joël SURIER

SOMMAIRE

03 | ACTUALITÉS
La Bourse d'affrètement

06 | TRAVAUX
Un automne 2020 bien rempli !

10 | TRIBUNES D'EXPRESSION

04 | ENFANCE JEUNESSE
Un «Club Jeunes» à Saint-Mammès ?

07 | PATRIMOINE & CULTURE
Le succès des Journées du Patrimoine

11 | HOMMAGE
ÉTAT-CIVIL

05 | SOLIDARITÉ
Retour sur la semaine bleue

08 | VIE LOCALE
Les informations mammésiennes

13 | AGENDA
VOS PLUS BELLES PHOTOS

Saint-Mammès Informations n°84 - décembre 2020, janvier et février 2021

Directeur de la publication : Joël SURIER. Conception et rédaction : Mairie de Saint-Mammès.

Impression : Hélios Service / Tirage : 1700 ex., encres végétales, papier 100% recyclé.

Crédits photos : Ville de Conflans-Sainte-Honorine, Mairie de Saint-Mammès, Freepik, Pixabay

Site internet : www.saint-mammes.com Courriel : accueil@saint-mammes.com. Retrouvez les derniers S.M.I. sur le site www.saint-mammes.com



SAINT-MAMMÈS REND HOMMAGE À SAMUEL PATY

Le 16 octobre 2020, l'indicible se produisait en Île-de-France, à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), ville batellière. Un professeur d'histoire, Samuel PATY, était assassiné devant son collège par un fanatique islamiste pour avoir enseigné la liberté d'expression à ses élèves.

Voici le discours en hommage à Mr PATY, prononcé par Mr SURIER, Maire de Saint-Mammès, précédant une minute de silence républicaine sur le parvis de la mairie.

« Ce vendredi à Conflans-Sainte-Honorine, Samuel Paty a été assassiné devant le collège où il enseignait l'histoire et la géographie.

Victime d'un attentat perpétré au nom d'une conception dévoyée de l'islam, il était depuis plusieurs jours la cible d'une vindicte publique. Pourquoi cette vindicte ? Parce qu'il avait montré des caricatures de Mahomet dans l'une de ses classes où il étudiait avec ses élèves la liberté d'expression.

Comme tout enseignant, il cherchait ainsi à préparer des jeunes à l'exercice de l'esprit critique, condition essentielle à une pleine citoyenneté.

Aussi, nous nous rassemblons pour dire :

- Que nous pensons à Samuel Paty ainsi qu'à ses proches endeuillés.

- Que les enseignants doivent être soutenus dans l'exercice de leur métier.

- Que nous sommes attachés à la liberté d'expression et que nous refusons les logiques extrémistes et obscurantistes.

- Que nous sommes attachés à la laïcité, qui garantit la liberté de conscience.

- Que ça n'est pas par la haine que nous répondrons à la haine qui a coûté la vie à Samuel Paty, mais par la promotion de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Face à cette horreur, l'ensemble de la municipalité lui rend hommage et je vous invite à respecter une minute de silence.»



LA MUNICIPALITÉ SE BAT POUR LA BOURSE

Dimanche 20 septembre, en plein cœur des Journées du Patrimoine, l'équipe municipale de Saint-Mammès apprenait l'occupation illégale, soudaine et brutale de la Bourse d'Affrètement, lieu hautement symbolique, ancré dans l'Histoire de la commune et de la Batellerie.

L'HISTOIRE DE LA BOURSE D'AFFRÈTEMENT

Le canal, qui relie Montargis à Saint-Mammès, fut construit entre 1719 et 1724. La compagnie fermière qui l'exploita, propriété du duc d'Orléans, fit alors construire sur son parcours des bureaux et maisons éclusières pour assurer la police, l'entretien, le passage des bateaux et l'encaissement des péages.

À Saint-Mammès, dans un vaste enclos qui comprend des jardins et une pépinière, la maison éclusière et l'hôtel du lieutenant du juge-conservateur et de l'adjoint au procureur fiscal du canal furent construits. Par la suite, l'hôtel fut occupé par le Receveur et le Contrôleur. Aujourd'hui, seule la belle grille rappelle les fastes du Duché.

Discrète et intacte, la maison de l'éclusier est, à quelques modifications près, telle qu'elle a été conçue au XVIII^{ème} siècle. Sa particularité est d'être coiffée d'ardoise, dans une région où la tuile domine. Créée en 1749, la pépinière avait pour rôle principal de fournir des arbres pour l'agrément et l'ornement du canal du Loing. Elle servait également à cultiver l'osier qui était ensuite vendu aux villageois.

L'AVENIR DE LA BOURSE : UN PROJET MUNICIPAL CHOISI PAR LES MAMMÉSIENS

Les membres de l'équipe municipale élue en 2020 ont placé la réhabilitation de ce lieu historique au cœur de la campagne électorale. Les mammésiens ont voté massivement pour ce projet.

C'est pourquoi, dès leur prise de fonction, le maire et son équipe ont lancé les procédures nécessaires afin de s'approprier ce lieu et se mettre au travail, tous ensemble, pour faire de la Bourse et de ses jardins un espace partagé, alliant notre passé et notre avenir : musée de la batellerie, espace culturel et associatif, jardins partagés, espace de coworking...

Dans ce but et conformément à ses engagements, Joël SURIER, maire de Saint-Mammès, a décidé d'anticiper sans attendre la convention de préemption, la création de la commission municipale élargie qui sera chargée de mettre en musique le projet municipal de réhabilitation de la Bourse. Elle associera les habitants et leurs représentants à ses travaux.

Ainsi, une fois que la procédure judiciaire en cours aura aboutie et que les squatteurs seront expulsés, naîtra un projet mammésien, pour les mammésiens, par les mammésiens.



PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ : QUELLES NOUVEAUTÉS ?

Le 30 octobre 2020, la France est entrée dans une nouvelle période de confinement. À la différence du confinement du printemps, les écoles restent ouvertes pendant cette période particulière.

Un nouveau protocole sanitaire a été instauré par l'éducation nationale. La commune de Saint-Mammès l'a adapté pour son service périscolaire et a créé son propre protocole sanitaire que vous retrouverez sur www.saint-mammes.com.

Les points notables sont les suivants :

- Il est demandé aux parents une vigilance accrue concernant l'état de santé de leur(s) enfant(s) avant de les déposer à l'école.
- A la cantine, sur les trajets et temps périscolaires : les classes ne sont pas brassées.
- Le lavage des mains continue de façon intensive.
- Le nettoyage est systématique et intensifié.



LE PÉRISCOLAIRE : UN REMÈDE CONTRE LA MOROSITÉ !

Geste barrière et protocole sanitaire ne riment pas forcément avec tristesse !

Les agents des services périscolaires de Saint-Mammès mettent tout en œuvre pour égayer le plus possible cette période difficile pour tous, et notamment pour les enfants. C'est pourquoi Halloween et les anniversaires ont été célébrés dans la joie et la bonne humeur comme vous pouvez le voir sur les images ci-dessous.



NB : Ces activités ont été réalisées avant le nouveau protocole renforcé de novembre).

CLUB JEUNES : PROPOSER AUX JEUNES UN PROJET QUI LEUR RESSEMBLE

Entre le 18 septembre et le 2 octobre 2020, la commune de Saint-Mammès a diffusé un questionnaire à l'attention des adolescents entre 11 et 17 ans, dans le but de recueillir leur avis sur la mise en place d'un « club jeunes » au sein de la commune. A travers ce questionnaire, l'objectif était de mieux cerner leurs besoins, attentes, envies, pour dessiner un projet au plus près d'eux.

25 adolescents ont répondu à ce questionnaire. Les réponses ont été diffusées sur le site internet de la commune. En voici quelques points essentiels :

- 52% des répondants sont actuellement satisfaits des services qui leur sont destinés.
- Ils aimeraient disposer des structures suivantes : local pour les jeunes, skatepark, salle de spectacle, clubs, lieu pour se retrouver et faire des activités.
- 96% des répondants sont favorables à la création d'un club jeunes.
- 88% des répondants se disent prêt à s'engager pour Saint-Mammès, dans les domaines suivants : création de loisirs, écologie, entraide, associations sportives, projets intergénérationnels, développement durable.

La mairie remercie chaleureusement tous les participants.

Les jeunes qui ont souhaité avoir des informations au sujet de ce projet (en laissant leur adresse mail) seront contactés très prochainement afin de pouvoir se rencontrer et échanger ensemble.

96%
DES RÉPONDANTS SONT FAVORABLES À LA CRÉATION D'UN CLUB JEUNES

CE QUE LES RÉPONDANTS AIMERAIENT FAIRE AU CLUB JEUNES

1. Animations / sorties / tournois
2. Monter des projets
3. Discuter
4. Aides scolaires

COVID-19 / DEUXIÈME VAGUE : LA SOLIDARITÉ PERDURE !

Le 30 octobre 2020, compte tenu de la dégradation rapide de la situation sanitaire en France, le gouvernement a remis en place un confinement. Différent du confinement du printemps 2020, il est tout de même très impactant pour les personnes âgées et pour les petits commerces de notre village.

La solidarité mammésienne fait une nouvelle fois ses preuves. Les commerçants mammésiens, et notamment notre boulangerie « Aux délices de Saint-Mammès » font preuve d'un esprit d'entraide hors du commun. Elle propose aux commerces contraints de fermer boutique de se faire le « relai de vente » de leurs produits. Martial ROULOT, passionné d'imprimerie, a créé des affiches pour l'occasion. C'est tout un réseau de solidarité qui se met en place, bravo aux mammésiens !

Le C.C.A.S. a réactivé son plan de crise. Il propose à toutes les personnes inscrites sur les registres des personnes vulnérables et à toutes les personnes âgées de 80 ans et plus, des aides particulières, notamment des livraisons de courses (en partenariat avec le Petit Casino que nous remercions chaleureusement). Si toutefois vous êtes dans le besoin (ou que vous connaissez un parent, ami, voisin qui aurait besoin d'aide), n'hésitez pas à contacter le C.C.A.S. au 01 64 23 56 64 ou en écrivant à ccas@saint-mammes.com.



LE CAFÉ DES AÎNÉS

Avant d'être stoppé par le reconfinement, le café des aînés connaissait un franc succès. Nul doute que, lorsque cette crise sanitaire sera derrière nous, le café des aînés remplira pleinement sa fonction de créateur de lien social !

CONFÉRENCE : BIEN PRENDRE SOIN DE SES PIEDS

Le C.C.A.S a mis en place avec le Pôle Autonomie de Samoreau et l'UFSP (Union Française pour la Santé du Pied) une conférence intitulée « Apprendre à préserver la santé des pieds ». Celle-ci a eu lieu le mardi 29 septembre dans le respect des gestes barrières.

Les pieds jouent un rôle capital dans notre santé et la préservation de notre corps. Les podologues de l'UFSP apportent des conseils de prévention pour soulager toutes les pathologies qui peuvent toucher les pieds, mais aussi les genoux, les hanches et le dos. Les 15 participants ont été très satisfaits des échanges et des connaissances apportées par cet évènement.

L'UFSP a vocation d'informer le public de l'importance de conserver toute la vie ses pieds en bonne santé.

N'hésitez pas à aller faire un tour sur leur site internet pour découvrir les bonnes pratiques, astuces, et obtenir des conseils de spécialistes : <https://www.sante-du-pied.org/>

UNE SEMAINE BLEUE RÉUSSIE !



Tisser le lien social, rompre l'isolement, aider et accompagner sont au cœur des préoccupations et des projets solidaires de la municipalité. Le C.C.A.S. de la commune de Saint-Mammès répond au quotidien à ces objectifs.

Mais il existe une semaine, au mois d'octobre, qui permet de mettre en lumière ce travail. Une semaine dédiée aux personnes âgées et retraitées : le semaine bleue.

Tout au long de cette semaine, des ateliers sont traditionnellement organisés afin d'offrir aux personnes âgées et retraitées des moments de détente, de partage, d'apprentissage. Cette année, le C.C.A.S. a mis en place un protocole sanitaire (effectif réduit, port du masque, respect des gestes barrières et de la distanciation) qui a permis de maintenir ces moments de rencontre, de partage et de convivialité.

Un grand merci à :

- Hélène Maréchal pour l'atelier poterie,
- l'école de coiffure Linéane pour l'atelier bien-être,
- Nadine Fleurs pour l'atelier composition floral,
- Michel et Anne-Marie Leblaye pour l'atelier danse.



RETOUR SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE EN 2020

Plusieurs travaux de voirie ont été menés en 2020 à Saint-Mammès. Retour sur ces travaux nécessaires et incontournables pour la sécurité des mammésiens.

RUE DU PORT DE LA CELLE - PAR LA MAIRIE



La première partie des travaux s'est déroulée en début d'année 2020. La route a été refaite à neuf entre la rue La fontaine et la rue des Moines. Un plateau surélevé a été réalisé dans le but de réduire la vitesse des automobilistes.

La deuxième partie de ces travaux a eu lieu courant novembre 2020. Il s'agissait du marquage, du stationnement, du passage piéton. Les îlots de stationnement ont également été réalisés début novembre. Ils protègent le stationnement et sécurisent la voie (en réduisant la vitesse). Les réunions publiques de décembre 2019 et septembre 2020 ont permis d'informer et d'écouter les habitants de la rue et valider certains points du projet.

NIDS DE POULE - PAR LA MAIRIE



Deux campagnes de nids de poule ont été réalisées en 2020 (en juin et en novembre). Mais qu'est ce que c'est , une campagne de nids de poule ?

Le tour de la ville est fait par les agents des services techniques qui rebouchent au fur et à mesure les trous constatés dans la chaussée.

MISE EN SÉCURITÉ DU RÉSEAU DE GAZ - PAR GRDF



Le quai de Seine, la rue de l'Eglise, la rue Gambetta, la rue Grande et la rue du Port de la Celle ont également été en travaux pour le renouvellement, et la mise en sécurité du réseau de gaz. Les canalisations vétustes qui risquaient de casser et/ou de fuir ont été remplacées par de nouvelles. Ces importants travaux ont commencé début mars (interruption liée au 1er confinement) et se sont déroulés jusqu'à mi octobre.

RÉSEAU D'EAU POTABLE - PAR LE SIDAÉU



Le quai de Seine et la rue de l'Eglise ont, en plus des travaux liés au réseau de gaz, connu des travaux liés au réseau d'eau potable : le remplacement des branchements en plomb. Ces travaux ont débuté début octobre pour se terminer fin novembre.

RUE GRANDE - PAR LE DÉPARTEMENT



Le département a effectué la réfection totale de la rue Grande, qui est une route départementale, du 26 au 30 octobre 2020. Si ces travaux de voirie ont été entièrement pris en charge par le département, c'est à la commune de financer le marquages au sol et les différents aménagements.

La municipalité profite de cette opportunité pour mener une étude (avec l'entreprise CERAMO) sur le stationnement et la circulation des piétons (passage piéton) de la rue grande. Cette étude devra être validée par le département puis les travaux seront lancés. Dans l'intervalle, des plots et balises ont été placés pour délimiter des espaces de stationnement (les mêmes qui existaient jusqu'à présent) et les passages piétons vont être réalisés de façon provisoire en peinture par les services techniques.

LES CHANTIERS À VENIR

En cette fin d'année 2020, deux gros chantiers ont débuté sur la commune.

PARKING DE LA GARE - PAR LA SNCF



La SNCF conduit des travaux d'agrandissement du parking de la gare, qui devrait permettre un ajout de 41 places de stationnement, portant ainsi la capacité à 129 places, dont 3 PMR et 2 recharges électriques.

Les travaux ont débuté le 16 novembre pour une durée de 5 mois. Durant cette période, le parking SNCF sera interdit au stationnement.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée, c'est pourquoi la Police Municipale fera preuve de clémence pendant cette période difficile. Nous comptons tout de même sur votre civisme.

INSTALLATION DE PIEUX D'AMARRAGE PLACE DE LA BOSSE - PAR VNF



Du 16 novembre au 18 décembre, sur le parking de la bosse, le long de la Seine, VNF vient installer 5 pieux dans la Seine pour l'amarrage des bateaux. Quelques places de stationnement seront supprimées sur le parking le long de la Seine, pendant la durée des travaux. L'installation de ces pieux devraient faciliter l'amarrage des bateaux pour une escale agréable à Saint-Mammès.





UN BEAU PROGRAMME ET UN ÉNORME SUCCÈS POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À SAINT-MAMMÈS

Evènement culturel incontournable de la rentrée, Saint-Mammès a mis son patrimoine à l'honneur les 19 et 20 septembre dernier. Comme chaque année, les visiteurs ont été nombreux à monter à bord de la péniche communale « Jonor », amarrée quai du Loing, et profiter d'une visite du logement et de la cale, où d'anciens mariniers bénévoles contaient leur vie de bateliers. Mais cette année, pour la première fois, des bateliers encore en activité se sont joints à la fête en ouvrant au public leur bateau d'affrètement, cet outil de travail si particulier ! Les visiteurs se sont fait une joie de découvrir les cabines de pilotage et de s'imaginer voguant sur la Seine.

Les bateliers ont également organisé une course de bachot à la godille (photo ci-dessus). Le bachot est un canot de sauvetage « à l'ancienne », et la godille est une rame : un spectacle atypique, tout droit sorti de l'Histoire de la batellerie !

L'église romane était également ouverte et des visites guidées étaient proposées. Le Rucher pédagogique, géré par l'association « le rucher des clos », a permis aux promeneurs d'en savoir plus sur la vie des abeilles, de goûter, d'acheter l'excellent miel de Saint-Mammès, et de profiter d'animations autour de la confection d'objet en cire d'abeille.

Le quai de Seine était animé par des jeux en bois d'antan, fortement appréciés des promeneurs. L'occasion de jouer entre deux visites, en regardant passer les bateaux...

En continuant sur l'historique Place de la Bosse au confluent de la Seine et du Loing, les visiteurs pouvaient rencontrer des artisans locaux qui ont de l'or dans les mains... Deux potières, un mosaïste et un artiste-auteur spécialisé en gravure relief et impression typographique ont fait découvrir leur métier / passion :

- les potières Alice Schawb et Hélène Maréchal proposaient des pièces uniques en grès, à usage décoratif ou utilitaire et des démonstrations de « tournage » ;
- Olivier Gamboa, mosaïste, a présenté des mosaïques constituées notamment de matériaux de récupération (carrelage, émaux de Briare, verre à vitrail, miroir, boutons...) avec des couleurs et des formes qui donnent un équilibre et mettent de bonne humeur ;
- Martial Roulot, artiste-auteur mammèsien, spécialisé en gravure relief et impression typographique, a offert aux visiteurs une véritable aventure en impression typographique / collection * création * partage...

Dimanche 20 septembre, la commune de Saint-Mammès avait été choisie par le département et Act Art pour accueillir le lancement de la résidence artistique de Nicolas SIMARIK « Villereplet, la commune avenir ! » et les « Micro-folies », ce Musée Numérique permettant de découvrir une sélection des grandes œuvres du patrimoine mondial : un véritable honneur !

Et enfin, pour clore ce week-end festif, les bateliers ont réalisé une parade sur la Seine avec coup de corne de brume ! Inoubliable, pour les petits comme les grands !





Crédit photo : G. FAUCHEUX, RSM77

CAMILLE DABIN CONTE L'HISTOIRE DE SAINT-MAMMÈS

Figure emblématique de Saint-Mammès, Camille DABIN n'est plus à présenter.

Natif de la commune, élu pendant plus de 40 ans, Maire durant 25 ans (de 1983 à 2008), Camille DABIN marque une nouvelle fois l'Histoire de Saint-Mammès en publiant à l'automne 2020 un livre intitulé « *Saint-Mammès : toute une histoire* ».

Cela fait plus de 8 ans qu'il travaille sur ce livre de quelques 400 pages, qui raconte l'histoire de la commune, mêlée à celle de la batellerie. « *Saint-Mammès : toute une histoire* » se concentre principalement sur la période qui va de 1900 à 2015. La batellerie, les inondations, les commerces, mais aussi son expérience de maire sont les thématiques traitées dans cet ouvrage.

Camille DABIN a réalisé quelques séances de dédicace avant le reconfinement, notamment au bar des capitaines à Saint-Mammès... tout un symbole !

LE GRAND CÈDRE DE LA BOSSE : UN ARBRE PAS COMME LES AUTRES

Organisé par le magazine Terre Sauvage et l'Office national des forêts (ONF), le concours « Arbre de l'année » récompense des arbres de France pour leurs caractéristiques naturalistes, esthétiques et historiques.

La Municipalité de Saint-Mammès a souhaité inscrire à ce concours le majestueux cèdre qui trône au centre de la place de la Bosse. Le jury s'est réuni début septembre pour désigner les 14 candidats qui défendront les couleurs de leurs régions parmi plus de 300 arbres présentés. Si le cèdre de Saint-Mammès n'a pas été sélectionné pour la région Île-de-France, nous pouvons tout de même être fier de cet arbre dont voici les principaux aspects.

Le « Grand Cèdre » est un cèdre de l'Atlas qui offre une belle volumétrie et une certaine prestance. Il est haut de 15,30 mètres, son envergure est d'environ 19 mètres et sa circonférence de 2,65 mètres à sa base. Il est âgé de 67 ans.

Il peut potentiellement y avoir de nombreuses espèces d'oiseaux qui le fréquentent en fonction de la saison : mésange, fringille, pigeon ramier, merle noir, grive musicienne, roitelet huppé et roitelets triple-bandeau, pie bavarde... Il est probable que ce cèdre ait vu passer près d'une cinquantaine d'espèces différentes ! Le grand cèdre est situé sur la place de la Bosse, lieu emblématique de la commune, à la confluence de la Seine et du Loing. Cette situation géographique fait qu'à chaque inondation, notre cèdre a le pied dans l'eau... Il baigne comme une partie de la commune dans un mètre d'eau. Mais il reste debout, solide et paisible, comme pour nous rappeler de tenir bon malgré les tempêtes.

Un grand merci aux mammésiens qui ont aidé à recueillir les informations nécessaires à la participation au concours. Vous trouverez dans le livre de Camille DABIN (voir ci-contre) d'autres informations sur ce magnifique arbre !

Des foraines vers le cèdre lors de la fête du 15 août, juste après sa plantation.



Le grand cèdre aujourd'hui



POUR VOTRE ISOLATION PENSEZ À « SURE » LE DISPOSITIF DE LA CC

Si vous souhaitez faire réaliser des travaux d'isolation et d'économie d'énergie dans votre habitat, des aides de l'ANAH et des fournisseurs d'énergie existent en fonction de votre Revenu Fiscal de Référence. Pour tout renseignement afin de vous aider dans la constitution de votre dossier, vous pouvez vous adresser à la Communauté de Communes, auprès du Conseiller SURE (Espace Prugnat à Moret-sur-Loing) en prenant rendez-vous au 01 72 79 92 50. Il vous accompagnera tout au long de votre projet.

URBANISME : UN PROJET À L'ÉTUDE AUX GUETTES

Une réunion publique initialement prévue le 2 novembre 2020 avec la municipalité et les riverains a dû être annulée suite aux annonces du gouvernement sur le renforcement et les nouvelles mesures pour lutter contre l'épidémie de la COVID19. Cette réunion devait être menée par le groupe Pierreval et Habitat 77, au sujet d'un nouveau projet de logement. La mairie est très attentive à la qualité des projets en cours et vous tiendra informé de leur avancement. Un flyer a été distribué aux résidents des guettes par le promoteur début novembre.

L'examen du permis de construire aura lieu fin 2020 et le démarrage des travaux est prévu au 2^{ème} semestre 2021.

LE STADE PROTÉGÉ DE L'INTRUSION DE CARAVANES

Des travaux pour éviter les intrusions de caravanes sur notre stade municipal ont été réalisés à l'automne.

En effet, cet été, de nombreuses allées et venues de caravanes, pour l'installation et le départ des gens du voyage, ont endommagé les infrastructures municipales.

Afin de protéger celles-ci de nouvelles intrusions, la mairie a décidé de creuser une tranchée et d'installer des blocs de pierre.

Un grand merci à Monsieur LAUER, qui a bénévolement creusé la tranchée avec la machine louée pour l'occasion.

Une fibre optique est un fil en verre très fin qui conduit la lumière. C'est la solution technologique offrant la connexion à internet la plus rapide, aujourd'hui et pour demain. Le développement économique et démographique de notre territoire passe par la mise en place d'un réseau en fibre optique. Celui-ci rend possible le développement de solutions numériques qui doivent notamment :

- permettre le télétravail et la formation à distance,
- diminuer les flux de transport,
- faciliter l'activité des entreprises (sécurité informatique, échanges électroniques conséquents et rapides, stockage des données, etc...),
- fluidifier les usages domestiques par leur simultanéité (téléphonie, internet, télévision, jeux vidéo...),
- simplifier les démarches administratives.

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, le syndicat mixte Seine et Marne Numérique (composé de la Région Ile de France, du Département de Seine et Marne et des 22 intercommunalités adhérentes) réalise la couverture de notre village en fibre optique pour tous. Seine et Marne Numérique intervient principalement par la voie de Délégations de Service Public (voir les chiffres ci-contre).

Ce déploiement de la fibre optique permettra à notre commune d'être équipée et opérationnelle dès 2023.

CHIFFRE CLÉS DE SEINE ET MARNE NUMÉRIQUE



INVESTISSEMENT TOTAL :

358 M€
dont 175 M€ de financement public (État, Région Ile de France, Département de Seine et Marne, intercommunalités)



FIBRE JUSQU'A L'ABONNÉ FTTH

(Fiber to the home) :
Environ 320 000 prises à couvrir (à rendre raccordables) sur 427 communes.



OBJECTIFS DE COUVERTURE :

50 % en 2019
75 % en 2021
99 % en 2023

9 Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) proposent déjà leurs services via tout ou partie du réseau.

Environ 70 000 heures d'insertion au travers des contrats publics (DSP et marchés de travaux) permettent à des personnes, souvent au RSA, de revenir vers l'emploi.

ACQUISITION DES « BIENS SANS MAÎTRE » PAR LA COMMUNE

Les biens sans maître sont des biens immobiliers vacants, dont le propriétaire est soit inconnu (aucun titre de propriété publié au fichier immobilier ou au livre foncier, aucun document cadastral), soit disparu, soit décédé.

Ils font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun héritier ne s'est présenté, ou pas de propriétaires connus, et pour lesquels les taxes foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans.

Lors du Conseil Municipal du 22 octobre 2020, une délibération a été prise afin d'autoriser la commune à acquérir les biens (tableau ci-contre) si aucun héritier ne se manifeste dans les six mois à compter du 28 octobre 2020 (date d'envoi au contrôle de légalité de la Préfecture).

PROPRIÉTAIRES	SECTIONS	NUMÉROS	CONTENANCES
PETIT Gilbert	A	603	14 ares 60 centiares
PETIT Gilbert	A	699	4 ares 70 centiares
PETIT Gilbert	AI	364	3 ares 46 centiares
THOMAS Blanche	A	210	1 are 65 centiares
LIGNOT Marceau	A	1646	2 ares 96 centiares
BRIDIERS Augustin	AI	337	5 ares 85 centiares
PAYLOT Raoul	AB	332	0 are 99 centiares
PAYLOT Raoul	AI	361	1 are 97 centiares
BURDA Joseph	AI	57	2 ares 01 centiares
JUENET Jules	A	66	14 ares 23 centiares



RÉUNION DE CONCERTATION POUR LES RIVERAINS DU QUAI DE LA CROIX BLANCHE

Suite à une demande des riverains du quai de la Croix Blanche, une réunion de concertation s'est tenue le 5 octobre 2020.

Les habitants et la municipalité ont échangé autour des sujets suivants : les excès de vitesse, les stationnements, un emplacement handicapé, des plateaux surélevés (dos d'âne), un rappel des règles pour rentrer les poubelles après le passage des employés du SMICTOM, le respect du sens interdit, etc...

Pour la sécurité de tous, la venue d'un nouveau policier municipal et la mutualisation de jumelles avec la ville de Champagne-sur-Seine pour contrôler la vitesse à 30k/h ont aussi été évoqués.

La municipalité étudie également la possibilité de création d'emplacement de stationnement supplémentaire.

Le respect et le civisme de chacun ont été mis à l'honneur afin de vivre en harmonie dans le si beau village de Saint-Mammès.

PETIT CASINO : DES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES SOURIANTS !

Le Petit Casino a, depuis fin septembre 2020, de nouveaux propriétaires. Accueillants, toujours avec le sourire, Abdel, Momo et Abdel (en photo ci-dessous) proposent des services de livraison de courses aux alentours du magasin ainsi qu'un point Mondial Relay. Ouvert de 8h à 21h30, 7 jours sur 7.





Le magazine municipal "Saint-Mammès Informations" s'ouvre à l'expression de tous les groupes composant le Conseil Municipal. Chacun d'eux dispose donc d'un espace égal, conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.



"SAINT-MAM' SOLIDARITÉ"

CREATION D'UNE AGENCE POSTALE : UNE METHODE A REVOIR ?

Lorsque nous avons reçu copie des documents pour le dernier CM, quel fut notre étonnement ! Il était demandé d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention (non finalisée) de partenariat avec le groupe « La Poste » pour la reprise de l'agence par la commune. Ce sujet n'a pas été abordé en commission et la convention ne comportait ni horaires, ni jours d'ouverture et aucun budget prévisionnel. Le personnel et le bâtiment seront pris en charge par la commune contre une indemnité qui ne permettra pas de couvrir l'ensemble des dépenses. Nous rappelons que La Poste est une entreprise à capitaux 100 % publics. Ainsi, nous devrions payer deux fois : via nos impôts sur le revenu et par nos impôts locaux !

Conscients des dysfonctionnements de La Poste, nous avons écrit au directeur de l'agence de Moret avec copie à Messieurs SURIER et SEPTIERS, ainsi que nos parlementaires de secteur. Nous n'avons reçu aucune réponse officielle.

Notre Maire justifie son empressément à fermer le bureau de Poste par le fait que nos élus se mobilisent pour emmener des personnes âgées sur d'autres sites. La véritable problématique ne serait-elle pas la mobilité de nos aînés hors de la commune (centre commercial, assurances, balade en forêt...)?

L'utilisation à bon escient des outils de démocratie participative aurait ici tout son sens pour consulter et impliquer les habitants (référendum local, questionnaires et/ou réunions publiques) avant toute prise de décision en assemblée.

"UN NOUVEAU CAP"

UNE ANNÉE 2020 ÉTONNAMENT BIZARRE, VOUS AVEZ DIT BIZARRE, COMME C'EST BIZARRE.

Cette année aura été très particulière et a montré surtout le vrai visage de la nouvelle majorité municipale.

De l'approximation dans les décisions – voire des décisions incompréhensibles –, qui auront pour certaines un impact financier réel pour les années à venir.

Les dernières semaines ont montré à quel point il y avait aussi une certaine brutalité dans la gestion de situations sensibles.

Le reniement des promesses données (et signées) comme par exemple la signature du Pacte pour la transition avec le collectif « Mille sabords ».

Tout cela n'augure rien de bon pour les années du mandat à venir !

Mais les oppositions du Conseil municipal – même malmenées – continuerons leur travail de vérification de l'action municipale. Pour la liste « Un Nouveau Cap », ce travail restera inscrit dans la durée malgré les difficultés. Vous pouvez compter sur nous.

Passez d'excellentes fêtes de fin d'année et espérons que 2021 sera moins chahutée que celle-ci ...

"E-SMA" Groupe des élus de la majorité

NOTRE VOLONTÉ DÉJÀ BIEN MARQUÉE !

Nous allons réviser le PLU afin de stopper l'urbanisation à outrance comme les 150 logements programmés et pour lesquels la nouvelle municipalité peut juste demander quelques modifications esthétiques aux promoteurs.

Le projet d'une maison médicale en face la gare était bien trop dispendieux et la nouvelle équipe travaille sur des projets moins coûteux pour notre commune.

Depuis des années les gens du voyage s'installent illégalement au stade. Aussi, nous avons réagi pour stopper ces intrusions en réalisant les premiers travaux d'urgence.

Comme nous l'avons promis, la Poste, grand service de proximité tant attendu des Mammésiens, verra le jour dans le 1er trimestre 2021 dans l'enceinte de la mairie ; notons que ce projet avait fait l'objet d'une motion spéciale à notre demande lors d'un conseil municipal en 2019.

La salle à vocation sportive prend l'eau depuis des années sans que rien n'ait été fait pour y remédier et l'assurance décennale est dépassée. Nous prenons donc en compte ces dégâts et nous effectuerons les réparations nécessaires.

Pour la sécurité de tous, également tant réclamée, 1 ASVP a été embauchée et 1 policier municipal arrive le 1er décembre.

Pour le plus grand plaisir de tous, le marché dominical reprend vie et ce n'est qu'un début !



Yvon DELISLE a été emporté le 30 septembre dernier par un cancer foudroyant. Breton de naissance et mammésien depuis plusieurs décennies, Yvon a œuvré pour sa commune de cœur pendant 19 ans. D'abord conseiller municipal puis adjoint, il était 1^{er} adjoint au maire au cours du mandat 2014 – 2020. Particulièrement sensible à l'environnement, à la nature et à l'écologie, il œuvrait plus précisément sur ces thématiques. Il était également en charge des travaux sur la commune et était très impliqué dans son rôle d'adjoint au maire, répondant toujours présent dans les événements importants (notamment lors des inondations). Très proche des agents municipaux, travailleur et juste, toujours souriant et doté d'un sens de l'humour exceptionnel, son départ laisse les équipes de la mairie dans une profonde tristesse.

En 2009, il met en place le rucher pédagogique situé dans les clos, au cœur du village. Ce rucher deviendra l'un des piliers du patrimoine mammésien : régulièrement visité par les écoles, particulièrement apprécié lors des journées du patrimoine... C'est aussi un lieu de formation d'apiculteurs, contribuant ainsi à la protection des abeilles. C'est pour cela qu'Yvon se battait avec de profondes convictions : sensibiliser le grand public à l'importance de la sauvegarde des abeilles. La municipalité, sensible au combat d'Yvon et reconnaissante de son investissement, souhaite nommer le rucher pédagogique « rucher Yvon Delisle ».

Nos pensées émues se tournent vers sa femme, Josette, ses enfants et ses petits-enfants. La municipalité de Saint-Mammès transmet à sa famille ses plus sincères condoléances. Nous n'oublierons jamais son sourire. Kenavo Yvon !

ÉTAT CIVIL

AOÛT, SEPTEMBRE, OCTOBRE 2020

NAISSANCES

09 octobre 2020 ★ Ellie DIONNET LENTZ

26 octobre 2020 ★ Ava DUFAUD HUON

MARIAGES

15 août 2020 ♥ Thibault PERRIARD & Anne-Emmanuelle DAVY

03 octobre 2020 ♥ Damien MICHAUX & Sabrina MARÉCHAL

DÉCÈS

14 août 2020 ● Jacqueline NARQUET Veuve MAUROCORDATO

05 septembre 2020 ● Anne TURGIS

10 septembre 2020 ● Alain LENGLIN

25 septembre 2020 ● Suzanne CORNIER Veuve BELLOCQ

30 septembre 2020 ● Yvon DELISLE

02 octobre 2020 ● Claude CURIE

07 octobre 2020 ● Jean-Claude LEFEBVRE

07 octobre 2020 ● Jacqueline WOLFF Épouse LE STRAT

14 octobre 2020 ● Jean RALLU



FACE À LA CRISE SANITAIRE, LES SAPEURS-POMPIERS INNOVENT POUR LA VENTE DES CALENDRIERS

La situation sanitaire actuelle ne permet pas aux sapeurs-pompiers d'effectuer leur campagne des calendriers de manière traditionnelle. Ainsi, ils vous proposent les deux solutions suivantes :



DON DÉMATÉRIALISÉ

Scanner le QR code ci-contre ou rendez-vous à l'adresse suivante : <https://www.helloasso.com/associations/amicale-des-sapeurs-pompiers-de-champagne-sur-seine/formulaires/1/widget>

Remplissez le formulaire et donnez ce que vous voulez.

Grâce aux coordonnées laissées dans le formulaire, le calendrier vous sera déposé chez vous quand la situation le permettra, ou vous sera envoyé par voie postale.

DON PAR VOIE POSTALE

Envoyez votre chèque du montant souhaité à l'adresse suivante : 33 rue Henri Paul 77430 Champagne-sur-Seine à l'ordre de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Champagne-sur-Seine. N'oubliez pas de joindre vos coordonnées à votre chèque (nom prénom et adresse complète). Le calendrier vous sera alors déposé chez vous quand la situation le permettra ou vous sera envoyé par voie postale.



AGENDA

IMPORTANT !

En raison de la crise sanitaire actuelle, ces manifestations peuvent être annulées ou reportées. Pensez à vous assurer de leur bon déroulement, ainsi que du protocole sanitaire mis en place auprès des organisateurs.

JEUDI 7 JANVIER - 15H

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR

Maison des Loisirs et de la Culture.
01 60 70 24 82.

SAMEDI 9 JANVIER - 11H30

VOEUX DU MAIRE

Maison des Loisirs et de la Culture.
01 64 23 39 41.

SAMEDI 16 JANVIER - 19H

LOTO DU COMITÉ DES FÊTES DU VILLAGE DE SAINT-MAMMÈS

Maison des Loisirs et de la Culture.
06 71 35 12 72 / 07 68 29 48 72.

SAMEDI 6 FÉVRIER - 20H

LOTO DU VÉLO CLUB

Maison des Loisirs et de la Culture.
06 47 68 67 52.

DIMANCHE 21 FÉVRIER

MANIFESTATION POUR LES AÎNÉS - PAR LE C.C.A.S

Maison des Loisirs et de la Culture.
01 64 23 56 64

SAMEDI 27 FÉVRIER - 19H

SOIRÉE DANSANTE DU COMITÉ DES FÊTES DU VILLAGE DE SAINT-MAMMÈS

Maison des Loisirs et de la Culture.
06 71 35 12 72 / 07 68 29 48 72.



PRENEZ DATE !

Si les conditions sanitaires le permettent, la commune de Saint-Mammès organisera deux événements culturels importants au cours du premier semestre 2021. Vous pouvez dès à présent les noter précieusement dans vos agendas :

- samedi 27 mars : la poésie sera mise à l'honneur pendant une journée dédiée au printemps des poètes,

- du mercredi 21 au mercredi 28 avril : salon de peinture (report de l'édition 2020).



VOS PLUS BELLES PHOTOS

Pour envoyer vos photos, il suffit de les transmettre par email à communication@saint-mammes.com

Quai de la Croix Blanche
Par Laurence GOUHOURY